

SIES <i>EXAT</i>	DEMANDE DE PERMISSION	Réf : EN-GCO-08	
		Date d'application : 30/12/2022	
		Révision : 01	P : 1/1

Date *4/2/08/26*.....

Site : Usine Siège
Autres :

Nom & prénoms *DOUMBIA ABDULAYE*.....

Matricule *EX 126*..... Service : *Legitique*.....

Motif (s) : *Décès du père*.....

Pour : ☐ Demi-jour (s) ☒ Jour (s)

Date de départ *24/08/2026*..... Date de reprise *29/08/26*.....

NB : Liste des Permissions Réglementaires (Voir au bas de la page)

Réservé au service RH

Types : PE ☐ AE ☐
Rémunéré : OUI ☐ NON ☐
Déduit des congés acquis : OUI ☐ NON ☐

	Supérieur hiérarchique	Direction / RH
Avis	☒ Accord ☐ Refus	☐ Accord ☐ Refus
Date & Visa	<i>[Signature]</i> <i>28/08/26</i>	

Liste des Permissions Réglementaires, dans la limite de 10 jours ouvrables par An.

Mariage du Travailleur	4 jours ouvrables
Mariage d'un de ses Enfants, d'un Frère, d'une sœur	2 jours ouvrables
Décès Conjoint	5 jours ouvrables
Décès d'un Enfant, <u>du Père</u> ou de la Mère du Travailleur	5 jours ouvrables
Décès d'un Frère ou d'une Sœur	2 jours ouvrables
Décès d'un Beau-Père ou d'une Belle-Mère	2 jours ouvrables
Naissance d'un Enfant	2 jours ouvrables
Baptême d'un Enfant	1 jour ouvrable
Première Communion d'un Enfant	1 jour ouvrable
Déménagement	1 jour ouvrable

A noter : A partir du 11^{ème} jours ouvrables, la permission exceptionnelle (PE) sera déduite de vos congés annuels
(Art 16.7 du

DÉPARTEMENT DE MINIGNAN
COMMUNE DE MINIGNAN

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

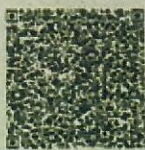
EXTRAIT
du Registre des Actes de Décès
pour l'Année 2026

ÉTAT CIVIL

Centre principal
Acte n°7 du 19 mai 2026 du
Registre

DÉCÈS DE :
Prénom(s) : Toumani
Nom : DOUMBIA

Le six mai deux mil vingt-six./.
à vingt-trois heures quinze minutes./.
à son domicile./.
est décédé :
Prénom(s) Toumani
Nom DOUMBIA./.
de sexe masculin./.
Né le sept août mil neuf cent quarante./.
à Minignan, sous-préfecture de Minignan./.
Profession cultivateur (rice)/.
Fils de (père) :
Prénom(s) Brahim./.
Nom DOUMBIA./.
Et de (mère) :
Prénom(s) Djaraba./.
Nom SANGARE./.



Certifie le présent extrait conforme aux indications
contenues dans le registre.

Délivré à Minignan le 19 mai 2026

l'Officier de l'état civil
ou l'Agent de l'état civil
(Signature)



TOURE DJAKARIDJA
2^{ème} Adjoint au Maire